

EQUIPEMENT TECHNIQUE D'UNE SALLE SPECIALISEE D'ENSEIGNEMENT EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Le nouveau programme d'enseignement de l'Education musicale au collège a été publié au Bulletin Officiel spécial n° 6 du 28 août 2008. Sa mise en œuvre est prévue à compter de la rentrée 2009.

Les pratiques pédagogiques et musicales qu'il préconise induisent que le poste professeur implanté dans la salle de cours d'éducation musicale soit doté d'un équipement TICCE (Technologie de l'Information, de la Communication, de la Création pour l'Enseignement).

Extrait du « Préambule » du nouveau programme : *« Les possibilités offertes par les technologies, aussi bien pour aider la perception de la musique que son interprétation ou sa création, ouvrent de nombreuses pistes. L'élève acquiert la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication et valide progressivement les compétences du brevet informatique et Internet (B2i). »*

Extrait du chapitre « Interpréter et créer la musique » du nouveau programme : *« Les différents éditeurs graphiques proposés par les logiciels de création musicale permettent de diversifier les modes de représentation de la musique. (...) Les systèmes audionumériques intégrés aux ordinateurs permettent aisément d'enregistrer les élèves aux différentes étapes du travail en cours. Une écoute distanciée leur permet alors de porter un jugement critique sur leur production tout en développant leur sensibilité d'auditeur. (...) Il est donc souhaitable que le poste informatique de la salle spécialisée pour l'Education musicale soit configuré pour un tel usage. »*

A chaque niveau de sa scolarité au collège, l'Education musicale aide l'élève à se situer au sein d'un environnement sonore et musical très complexe : une offre considérable de musique à écouter et de nouvelles pratiques musicales permises par la mise à disposition d'un instrumentarium technologique puissant (audionumérique, mixage, édition, multimédia). L'un des enjeux de l'Education musicale est de développer chez chaque élève des références expressives, musicales et culturelles suffisantes pour guider sa capacité à s'exprimer artistiquement de manière personnelle et à faire des choix esthétiques en ayant conscience de l'influence des modes éphémères et de leurs enjeux commerciaux. En cours d'Education musicale, les adolescents sont mis en situation d'explorer, d'expérimenter, de rechercher, de transformer des rendus sonores et des organisations originales dans le cadre de la réalisation de projets musicaux.

La mise en œuvre de ces projets musicaux nécessite que les élèves puissent, entre autres pratiques vocales et instrumentales, manipuler et créer des fichiers sonores dans le cadre du cours, en s'appuyant largement sur le potentiel des TICCE.

Extrait du chapitre « Le projet musical pour développer l'exigence artistique et la culture de l'élève » du nouveau programme : *« Les technologies numériques (séquenceurs, éditeurs graphiques, mais aussi générateurs de sons et synthétiseurs peuvent aider et enrichir la réalisation d'un projet musical. Elles permettent notamment une diversification des timbres utilisés et l'élaboration d'un accompagnement dans un style adapté au projet envisagé. Les fonctionnalités (boucles, mute, mixage, etc.) deviennent des outils pédagogiques pertinents (...). »*

A l'usage, il nous est apparu que le matériel informatique fourni présente régulièrement des incompatibilités avec le fonctionnement des logiciels audionumériques utilisés par les professeurs d'éducation musicale, rendant ainsi les machines instables. Le règlement de ces conflits machine/logiciels entraîne une perte de temps importante, voire l'impossibilité d'utiliser certaines fonctions logicielles.

Le traitement de haut niveau du son et de l'image qu'un professeur d'éducation musicale est amené à pratiquer nécessite un ordinateur puissant, doté de périphériques performants.

Les logiciels utilisés imposent une grande exigence quant au choix du matériel afin d'en assurer la compatibilité et d'éviter les problèmes d'instabilité de fonctionnement, voire de conflits logiciels/ordinateurs.

Matériel TICE de base:

TYPE DE MATERIEL	INDICATIONS COMPLEMENTAIRES	PRIX (INDICATIF)
ORDINATEUR (poste professeur)		
Ordinateur portable équipé de windows xp pro (ou vista)	Core2duo à au moins 2Ghz- 2Go de Ram - 160 de disque dur - port firewire - au moins 3 port usb - lecteur graveur DVD	800 euros
DISQUE DUR EXTERNE		
<i>Prévoir un disque dur externe USB 2 et SATA</i>	<i>Utile pour les sauvegardes car les fichiers audio et vidéo sont très volumineux</i>	100 euros
CARTE AUDIO MIDI EXTERNE		
Carte audio – midi externe : elle doit comprendre une alimentation « fantome » (préamplification des micros) • PRESONUS FIREBOX (avec prise firewire)	- Carte mixte de bonne qualité	280 euros
CASQUE D'ECOUTE		
• Sennheiser HD 201		19 euros
MICROPHONES		
<i>Il faut différencier les microphones pour l'enregistrement de ceux destinés à l'amplification (sonorisation). Leurs performances sont très différentes ; ces micros ne sont pas interchangeables.</i>		
2 Microphones pour l'enregistrement • APEX 435	(78 euros l'unité)	156 euros
2 microphones pour l'amplification • SHURE SM 58	Amplification de la voix (110 euros l'unité)	220 euros
Pied de microphone	(4 à 25 euros l'unité)	100 euros
Câblage	(4 XLR à 10 euros l'unité) et (4 jack stéréo à 10 euros l'unité)	80 euros

TYPE DE MATERIEL	INDICATIONS COMPLEMENTAIRES	PRIX (INDICATIF)
VIDEO PROJECTEUR		
Vidéo projecteur (Epson X6)	De préférence, prévoir un vidéoprojecteur qui puisse être suspendu à l'envers depuis le plafond : - installation sécurisée, sans risque d'être heurtée - ombre projetée plus réduite dans l'utilisation d'un tableau numérique interactif TNI (déjà acquis) .	650 euros
CHAINE HIFI		
Ensemble Home Studio	Un amplificateur (40W minimum) et un système 5.1 d'enceintes pour sonoriser toute la superficie de la salle sont nécessaire.	300 euros

La place prise par l'image dans la culture des élèves et le grand nombre de documents visuels relatifs à la musique impliquent de disposer d'un équipement performant en ce domaine, sollicité ponctuellement et judicieusement. En aucun cas le poste vidéo ne peut se substituer au professeur dans le cadre des différentes activités du cours. L'éducation musicale peut jouer un rôle important dans l'éducation à l'image qui passe par l'analyse sonore, en harmonie avec la progression pédagogique de la classe. Les diverses possibilités offertes par le magnétoscope et plus généralement par les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer par exemple à :

- souligner la dynamique d'une interprétation et plus globalement d'une composition,
- expliquer la réalité de certaines expressions musicales,
- observer les types de formations instrumentales et les instruments,
- mettre en évidence les éléments du langage musical dans la mesure où ceux-ci sont soulignés par la réalisation du film,
- étudier les relations entre les scènes d'un film et la musique qui l'accompagne.

Total prévisionnel du chapitre TICE de base = 2705 euros .

PERCUSSIONS UTILISABLES EN COLLEGE

Disposer un instrumentarium de percussion est très important pour mettre en oeuvre les programmes.

En tenant compte du rapport :

programmes

contraintes du collectif

facilité de jeu et pertinence d'utilisation

qualité /prix

Préférence pour les membranophones et idiophones, hormis les instruments à lames qui sont chers et qui demandent un degré de technicité important.

Bien entendu, penser à tous les matériaux que l'on peut détourner de leur utilisation habituelle : coquilles de noix, capsules de canette écrasés et liées entre elles par du fil, sable, de vrais balais à balayer, ballons de basket de diamètre moyen, etc... Sans parler du corps lui même, qui peut être producteur de sons de type percussif avec les cuisses, les mains avec ses deux types de frappe flamenco sourde et sèche et une troisième qui s'utilise dans la musique arabe, les pieds, la bouche... Ce sont des instruments gratuits, transportables et qui ne s'oublie jamais à la maison (comme les cordes vocales). Tous ces instruments peuvent être utilisés aussi bien dans le genre musical auquel ils appartiennent mais aussi dans une esthétique plus contemporaine.

Mais un instrumentarium est indispensable. Le constituer peu à peu, mais avec logique, et en achetant de véritables instruments de qualité. Principe de base : au moins une paire de chaque instrument, avec possibilités de combinaisons entre elles.

Instruments principaux : (prix à l'unité)

- 30 paires de baguettes (6 € la paire)
- 4 paires de mailloche (2 en feutre et 2 en caoutchouc: 30 € la paire)
- 4 djembés (140 €)
- 1 paires de congas (250 €)
- 4 maracas ou oeufs vendus dans le commerce (2 à 20 €)
- 2 wood-block de hauteurs différentes (6 €)
- 2 cowbell de deux hauteurs différentes (15 €)
- 2 triangles (10 €)
- 2 tambourins (20 €)
- 2 tambours de basques (30 €)
- 2 paires de Claves (5 à 10 €)

et les autres :

- 2 surdos (150 €) + batte + sangle (50 €)
- 2 guiro (30 €)
- 2 tamborim (40 €)
- 1 sifflet à deux tons (10 €)

Total prévisionnel du chapitre Percussions = 1612 euros .

Total prévisionnel du chapitre TICE + du chapitre Percussions = 4317 euros .